

COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal du Vendredi 5 décembre 2008

Date de la convocation 28 novembre 2008

Présents : MM MAURY, MOTY J, ROUSSE, GUENON, BARDY, GEFFRE, PIALAT, FREVILLE
MMES DUCLOUT, LABUSSIÈRE, DUVAL, BOURRINET, SAINT-LOUPT

Absents : M BAGOUET, HITIER, MOTY B, LINTHOUT, Mmes GAILLOT, EVEILLE

ASSAINISSEMENT

Choix de l'entreprise suite à l'appel d'offre pour le programme :
Réhabilitation du réseau d'assainissement des berges de la Tude

Lot 1 : CANALISATIONS

Entreprise : ERCTP

Montant du marché : 162859.47 € H.T

Vote à l'unanimité

Lot 2 : POSTE DE RELEVAGE

Entreprise : ETM

Montant du Marché : 31450.00 € H.T

Vote Pour 13 – Abstention 1

PERSONNEL

- Versement d'une somme de 500 € à M. DABLIN Philippe sur la paie de décembre qui sera remboursée par la Communauté de Communes dans le cadre de ses fonctions et responsabilités lors de la saison « piscine »
- Recrutement de 4 agents recenseurs pour effectuer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier au 15 février 2009.

COMPTABILITE

- Budget commune : Décision modificative n°14 :
Transfert de 35 € du compte 60632 « petit matériel » au compte 275 « dépôts et cautionnements versés ».

REGLEMENT SALLE DE SPORTS

- Présentation du règlement de la salle de sports adopté à l'unanimité

CONVENTION SAUR

- Décision de passer une convention avec la société SAUR pour l'entretien et la réparation des poteaux incendies pour un montant de 1257,48 € HT (18 poteaux à 69.86 €).

CONVENTION PRESTATION DE SERVICES COMMUNE/CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

- Sur la période du 25/08/08 au 29/08/08 il a eu lieu de recourir à une convention avec le centre social pour le fleurissement de la ville : montant 209.55 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Redevance pour l'utilisation à des fins commerciales (terrasse) d'une partie de la Place de la Fontaine par le bar « Les Couleurs » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 fixée à 1000 €.

ACQUISITION TERRAIN

- Accord de principe pour l'acquisition d'un terrain sis « les vergons » cadastré section ZC N°21 et parcelle sis « prés renfermés » cadastrée section ZC N°63 négociation à finaliser dès réception de l'avis des domaines.

VENTE DE TERRAINS

- Par délibération de mai 2006, il avait été décidé de vendre 1100m² à « la Métairie » au prix de 8 €/m². Décision de réfléchir sur la potentialité d'augmentation du prix de vente.

TRAVAUX

- Décision de prendre un avenant de prolongation du délai global des travaux au 15 février 2008 pour le complexe Tati en raison de différents retards sur le chantier.
- Problème en début de saison avec la chaufferie Bois,
- Arrêts minutes en cours de réalisation,
- Décoration de Noël en cours,
- Mise aux normes de la salle du Théâtre.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Nouvelles règles pour l'utilisation de la salle du Théâtre, à savoir lors de la saison hiver, les utilisateurs de la salle devront eux même mettre en route et éteindre le chauffage selon les instructions laissées à proximité. 50 € seront facturés à l'utilisateur en cas d'oubli d'extinction.
- Pour la salle des fêtes décision de facturer 50 € aux utilisateurs de la vaisselle lorsque celle-ci ne sera pas restituée en état de propreté.
- Problèmes de dégradations et vandalisme des locaux du P.I.J. 1100 € de réparation à la charge de la commune.

SUBVENTION

- Pas de demande.

DPU : pas d'exercice

QUESTIONS DIVERSES

- Prochain conseil municipal prévu le lundi 19 janvier 2009.
- Jeudi 18 décembre spectacle offert par la municipalité aux écoles dans la salle des fêtes.
- Vendredi 19 décembre goûter offert aux enfants + spectacle des enfants « chante école »
- Fermeture des tous les services de la mairie le 24 et 31 décembre à 16h00
- Point sur l'abattoir de Chalais, et projet de transition en SCIC avec capital de 80 000 €

Le Maire,
JC MAURY